

APPEL D'OFFRES 2009

Circulaire : 01/2008
du 5 mai 2008

Le Directeur Général de la Recherche Scientifique et de la Rénovation Technologique
A
Mesdames et Messieurs les Doyens et Directeurs des Etablissements d'Enseignement Supérieur et de Recherche et des Etablissements de Recherche Scientifique

L'Activité de Recherche **Diplômante**, de l'équipe tunisienne, est déterminante pour la sélection des projets et l'attribution des mois de stages.

Une **attention particulière** est accordée aux projets faisant valoir un **partenariat avec les entreprises publique(s) et/ou privée(s)**.

Le présent appel d'offres est ouvert aux **Projets d'Actions Intégrées (PAI)** qui impliquent au moins une équipe tunisienne et une équipe française et aux **Projets d'Actions en Réseau (PAR)** qui impliquent au moins deux équipes de chaque pays. Cet appel d'offres au titre des PAI et PAR s'adresse uniquement aux équipes tunisiennes et françaises n'ayant pas de projet de coopération CMCU en cours en 2008. Une expérience de coopération, au moins informelle, est souhaitable.

La durée de chaque projet retenu est de **quatre années maximum**. La **reconduction** d'une année à l'autre est conditionnée par une **bonne consommation des crédits alloués** et par la **remise d'un compte rendu d'activité annuel** aux co-présidents français et tunisien.

Dans cette perspective, le présent Appel d'offres concerne les projets qui entrent dans l'un des domaines interdisciplinaires et/ou transdisciplinaires suivants :

Domaine	Disciplines / Thèmes	Observations
Sciences de l'Homme et de la Société (SHS)	Toutes disciplines	Toutes les spécialités des SHS. Gouvernance : Administrations ou Entreprises ; gouvernance urbaine. Les contributions à d'autres thèmes et interactions avec d'autres disciplines sont souhaitées : Aménagement de l'Espace, Terres et Populations, Biotechnologies, Santé, STIC, ... Les colloques ou les séminaires sont finançables comme projet d'action intégrée.
Biotechnologies	Biologie et Pharmacie	Amélioration des organismes et / ou des végétaux: Développement d'approches intégrées en génomique (gènes d'intérêt), protéomique, physiologie Bioprocédés Les SHS peuvent apporter leur contribution (Droit, Economie, Sociologie, Patrimoine culinaire et produits : Loisirs, Identité).
Sciences agronomiques	Productions animales et végétales Environnement et développement durable	Sécurité alimentaire. Protection des végétaux / sélection variétale / semences/amélioration / qualité Production et santé animale / épidémiologie / zoonose / qualité Environnement et développement durable / écologie végétale / sciences du sol / Désertification/ eaux et forêts /aridité / salinité Approche multidisciplinaire ou intégrée sur une problématique de développement
Santé	Médecine, Pharmacie	Études des pathologies fréquentes en Tunisie, notamment leurs aspects épidémiologiques, diagnostiques ou thérapeutiques Une attention particulière sera portée aux partenariats avec les pays francophones avec lesquels des projets sont en cours (preuve à fournir). Une priorité sera donnée aux projets susceptibles d'ouvrir un débouché industriel tant pour les études de pathologies que pour les domaines encore peu étudiés, Les SHS peuvent apporter leur contribution (Droit, Economie, Sociologie, Santé et Bien-être). les projets devront mentionner le respect des normes bioéthiques et de confidentialité en vigueur dans chaque pays et indiquer les modalités statistiques envisagées.
STIC	Informatique, Mathématiques et Mathématiques appliquées	Approches fondamentales. Travailler en relations avec les disciplines utilisant des modèles, Energétique, Thermique, Géologie. Travailler avec les sciences du Langage (Lettres, Linguistique) sur les questions de sens et de traduction automatique en langage naturel. Travailler à l'introduction des STIC dans la gestion opérationnelle de l'Information (Administrations ou Entreprises).
	Mathématiques et Mathématiques appliquées	Méthodes numériques et calcul scientifique
Génie des Procédés	Sciences de l'Ingénieur, Physique, Chimie, Sciences de la Terre, Biologie	Méthodes de fabrication de nouveaux matériaux (Couches minces, Nano-matériaux, Géomatériaux, Biomatériaux). Procédés biologiques de transformation : applications énergétiques environnementales ou climatiques.
Energies renouvelables et Développement durable	Sciences de l'Ingénieur, Physique, Chimie, Sciences de la Terre, SHS	Perspectives et concrétisation, Impacts, Aspects comportementaux (civisme de l'individu, civisme de l'entreprise, législations y afférentes, ...)
	Santé et environnement Médecine, Pharmacie, Biologie	Evaluation des dangers et des risques sanitaires liés à la dégradation de la qualité de l'environnement aussi bien dans le domaine des risques microbiologiques que chimiques. Les projets peuvent porter sur les différents volets de l'analyse des risques : évaluation des dangers et de leurs effets, mesure des expositions, études épidémiologiques...
Partenariat industriel	Toutes disciplines	Ces projets devront dans tous les cas associer un partenariat industriel français et/ou tunisien qui devra apporter une contribution financière au projet. Le caractère innovant du projet et l'implication avérée du partenaire privé seront déterminants.

Quel que soit le domaine abordé, les Projets faisant valoir un partenariat entre les Structures de Recherche (Université, Centre de Recherche, ...) et les Entreprises publiques et/ou privées, bénéficieront d'une attention particulière. Ce

partenariat pourra s'exprimer par une action pour faciliter la mise en place d'une interface avec la Recherche : Cofinancement d'une thèse, cofinancement d'un contrat d'étude avec une équipe soumissionnaire d'un projet, aide à la création d'une structure interne d'innovation ou de veille industrielles, etc.).

Les propositions seront d'autant plus considérées qu'elles envisageraient, à travers leurs collaborations, de s'inscrire dans une perspective de coopération multilatérale : soit méditerranéenne (*), soit Nord-Sud [Communauté Européenne (CE) et Pays En Développement (PED)].

Le Comité Mixte de Coopération Universitaire (CMCU), dans sa réunion annuelle, examine les nouvelles demandes de **PAI** et **PAR** présentées au titre de l'Appel d'offres 2009. Un classement sera effectué et le nombre de projets retenus sera limité et ce **afin de pouvoir accorder des moyens significatifs à chaque projet retenu**.

Par ailleurs, il est à rappeler que pour promouvoir les études doctorales par le biais de la coopération internationale, deux modalités ont été introduites : la codirection de thèse (diplôme national) et la cotutelle (diplôme bi-national). À cet effet, une convention entre les deux partenaires doit être établie *via* leurs universités respectives. Dans ce cadre, l'alternance est encouragée et des bourses nationales à durée limitée peuvent être ainsi demandées, en Tunisie, auprès de la **Direction Générale des Affaires Estudiantines (DGAE)****.

Des « allocations de Recherche CMCU » peuvent être également accordées pour prendre en charge, nominativement, les jeunes chercheurs préparant une thèse en cotutelle conformément aux textes en vigueur. Chaque allocation couvre 12 mois de séjour junior répartis sur 3 ans. Chaque séjour annuel doit être au minimum de 3 mois et au maximum de 6 mois.

Un même projet doit être déposé à la fois en Tunisie par la partie tunisienne et en France par la partie française en réponse à l'appel d'offres diffusé par chacune des deux parties tunisienne et française du CMCU. Les propositions **PAI** ou **PAR** doivent faire ressortir **un projet identique quant à la composition des équipes et les moyens demandés, sous peine de non examen du dossier**.

Pour la **partie tunisienne**, les projets doivent être formulés en **quatre (4) exemplaires**, selon le modèle téléchargeable sur le site du MESRST : www.mes.tn, revêtus des signatures des chefs d'établissements de tutelle des équipes tunisiennes impliquées et transmis, **par la voie hiérarchique**, à la Direction Générale de la Recherche Scientifique et de la Rénovation Technologique (DGRSRT), avant le **30 juin 2008**. Les propositions, **non formulées** selon les modèles de formulaires indiqués ci-dessus ou **parvenues hors délais, ne seront pas prises en considération**.

Pour la **partie française**, chaque projet doit être saisi par l'intermédiaire du site d'EGIDE : <http://www.egide.asso.fr/fr/programmes/pai/appels/>. Il est imprimé à partir de ce dossier un exemplaire revêtu des signatures des chefs d'établissements de tutelle des équipes françaises impliquées, à envoyer par le coordonnateur français à la Coprésidence française, avant le **30 juin 2008**.

Je me permets d'insister sur les détails pratiques suivants :

- Les frais de séjour des chercheurs français en Tunisie ainsi que les frais de transport des chercheurs tunisiens se rendant en France sont à la charge de l'établissement tunisien qui présente le projet,
- Les frais de séjour et les frais de transport des chercheurs seniors tunisiens se rendant en France sont à la charge de l'établissement tunisien qui présente le projet
- Les demandes de matériel doivent être justifiées et accompagnées d'un devis et d'un calendrier d'acquisition.

(*) **Note importante** : Les propositions de recherche coopérative, impliquant des partenaires dans 2, voire 3 pays du Maghreb, Algérie, Maroc, Tunisie, sont encouragées. Les chefs de projets français d'un projet de ce type doivent répondre aux 2, voire 3 appels à proposition émanant des comités respectifs (**CMEP** franco-algérien, malinka.aulien@u-paris10.fr ; **CMIFM** franco-marocain, www.franco-marocain.insa-lyon.fr).

(**) Les demandes de bourse de coopération doivent obligatoirement être examinées par la Commission Nationale des Bourses relevant du Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de la Technologie.

**Le Directeur Général de la Recherche Scientifique
et de la Rénovation Technologique**